



## Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2018, Compagnie 3M

Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

|                             |            |                                       |            |
|-----------------------------|------------|---------------------------------------|------------|
| <b>Groupe de document :</b> | 08-2999-4  | <b>Numéro de la version :</b>         | 12.00      |
| <b>Date de parution :</b>   | 2018/09/20 | <b>Remplace la version datée de :</b> | 2018/02/20 |

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

## SECTION 1 : Identification

### 1.1 Identifiant du produit

CONCENTRÉS DE NETTOYANT POUR LE VERRE 38300 3M(MC)

#### Numéros d'identification de produit

60-4400-7339-7      60-4400-9627-3      60-4400-9628-1      XZ-0046-2102-9

### 1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

#### Utilisation prévue

Produits automobiles

#### Utilisation spécifique

Nettoyant à vitre

#### Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

### 1.3 Détails du fournisseur

|                    |  |
|--------------------|--|
| <b>Compagnie:</b>  | Compagnie 3M Canada  |
| <b>Division:</b>   | Division Des Automobiles   |
| <b>Adresse :</b>   | 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1 |
| <b>Téléphone :</b> | (800) 364-3577   |
| <b>Site Web :</b>  | www.3M.ca  |

### 1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical : (519) 451-2500, Ext. 2222; Téléphone d'urgence de transport (CANUTEC) : (613) 996-6666

## SECTION 2 : identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Liquide inflammable : Catégorie 2.

Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 2A :

Corrosion/Irritation cutanée : Catégorie 2.

Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 3.

## 2.2. Éléments d'étiquette

### Terme d'avertissement

Danger

### Symboles :

Flamme | Point d'exclamation |

### Pictogrammes



### Mentions de danger

Liquide et vapeur hautement inflammable.

Provoque une irritation oculaire grave. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

### Mises en garde

#### Renseignements généraux :

Tenir hors de portée des enfants. Lire l'étiquette avant d'utiliser à nouveau. Si un avis médical est nécessaire, garder le contenant du produit ou l'étiquette à portée de main.

#### Prévention :

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Mettre à la terre/sceller le contenant et le matériel de réception. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre les mesures de précaution qui s'imposent contre les décharges de statique. Utiliser du matériel d'éclairage, de ventilation, électrique à l'épreuve des explosions. Eviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Utiliser seulement le produit en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants et un dispositif de protection pour les yeux et le visage. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation.

#### Réponse:

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin. En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin. Retirer immédiatement les vêtements contaminés et le laver avant de les réutiliser. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur approprié pour les liquides et les solides inflammables, comme une poudre chimique ou du dioxyde de carbone.

#### Entreposage :

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder au frais. Conserver le récipient bien fermé. Garder sous clef.

#### Élimination :

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

## 2.3. Autres risques

Aucun connu.

## SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

## CONCENTRÉS DE NETTOYANT POUR LE VERRE 38300 3M(MC)

| Ingrédient      | Numéro CAS | % par poids | Nom Commun         |
|-----------------|------------|-------------|--------------------|
| 2-BUTOXYETHANOL | 111-76-2   | 20 - 40     | Éthanol, 2-butoxy- |
| Acétone         | 67-64-1    | 20 - 40     | 2-Propanone        |
| 2-Propanol      | 67-63-0    | 20 - 40     | Propanol-2         |

2-BUTOXYETHANOL est un matériau dangereux assujéti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT. Se référer à la section 15 pour plus de renseignements.

Acétone est un matériau dangereux assujéti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT. Se référer à la section 15 pour plus de renseignements.

2-Propanol est un matériau dangereux assujéti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT. Se référer à la section 15 pour plus de renseignements.

## SECTION 4 : Premiers soins

### 4.1. Description des premiers soins

#### Inhalation :

Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

#### Contact avec la peau :

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

#### En cas de contact avec les yeux :

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Retirer les lentilles cornéennes si cela est possible et continuer de rincer l'oeil. Consulter un médecin.

#### En cas d'ingestion :

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

### 4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Non applicable.

## SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction appropriés

En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur approprié pour les liquides et les solides inflammables, comme une poudre chimique ou du dioxyde de carbone.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les récipients fermés exposés à la chaleur peuvent exploser.

#### Les sous-produits nocifs de décomposition

##### Substance

Monoxyde de carbone  
Bioxyde de carbone

##### Condition

Durant la combustion  
Durant la combustion

### 5.3. Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et des surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion.

## SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer la zone. Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. **MISE EN GARDE!** Un moteur pourrait constituer une source d'inflammation et provoquer un incendie ou une explosion des gaz ou des vapeurs inflammables présents dans la zone du déversement. Consulter les autres sections de cette fiche signalétique pour plus de renseignements sur les dangers physiques ou pour la santé, la protection respiratoire, la ventilation ainsi que le matériel de protection individuelle.

### 6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Confiner le déversement. Couvrir la zone du déversement avec une mousse extinctrice conçue pour être employées sur les solvants, comme l'alcool et l'acétone, qui peuvent se dissoudre dans l'eau. Une mousse de type AR - AFFF est recommandée. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles en utilisant des outils ne provoquant pas d'étincelles. Placer dans un récipient métallique approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec de l'eau. Fermer hermétiquement dans un récipient. Dispose of collected material as soon as possible in accordance with applicable local/regional/national/international regulations.

## SECTION 7 : Manipulation et entreposage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir hors de portée des enfants. Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre les mesures de sécurité qui s'imposent pour prévenir les décharges d'électricité statique. Éviter de respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.). Porter des chaussures à faible static ou correctement mises à la terre. Pour réduire les risques d'inflammation, déterminer les normes électriques applicables relatives à l'utilisation de ce produit et choisir le matériel de ventilation local approprié pour prévenir l'accumulation de vapeurs inflammables. Mettre à la masse/attacher les contenants et l'équipement de réception si de l'électricité statique peut s'accumuler pendant le transfert.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder au frais. Conserver le récipient bien fermé. Entreposer à l'écart de la chaleur; Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des oxydants.

## SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

| Ingrédient      | Numéro CAS | Agence | Type de limite | Mentions additionnelles |
|-----------------|------------|--------|----------------|-------------------------|
| 2-BUTOXYETHANOL | 111-76-2   | ACGIH  | MPT:20PPM      |                         |

## CONCENTRÉS DE NETTOYANT POUR LE VERRE 38300 3M(MC)

|            |         |       |                          |
|------------|---------|-------|--------------------------|
| 2-Propanol | 67-63-0 | ACGIH | MPT:200 ppm;STEL:400 ppm |
| Acétone    | 67-64-1 | ACGIH | MPT:250 ppm;STEL:500 ppm |

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

### 8.2. Contrôles d'exposition

#### 8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire. Utiliser du matériel de ventilation à l'épreuve des explosions.

#### 8.2.2. équipement de protection individuelle

##### Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:

Lunettes de protection ouvertes.

##### Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: Caoutchouc Butyle

Elastomères fluorés

##### Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour décider si un appareil de protection respiratoire est nécessaire. Si un appareil de protection respiratoire est nécessaire, porter des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez le type de respirateur suivant (s) afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques

Des respirateurs de vapeurs organiques peuvent avoir une courte durée de vie.

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

## SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|                                      |  |
|--------------------------------------|--|
| État physique                        | Liquide                                  |
| Apparence/odeur                      | couleur bleue, odeur de solvant          |
| Valeur de seuil d'odeur              | <i>Pas de données disponibles</i>        |
| pH                                   | <i>Ne s'applique pas</i>                 |
| Point de fusion/Point de congélation | <i>Pas de données disponibles</i>        |
| Point d'ébullition                   | 54,4 - 57,2 °C                           |
| Point d'éclair :                     | -17,2 °C [Méthode de test: Coupe fermée] |
| Vitesse d'évaporation :              | <i>Pas de données disponibles</i>        |
| Inflammabilité (solide, gaz)         | Ne s'applique pas                        |
| Limites d'explosivité (LIE)          | <i>Pas de données disponibles</i>        |

## CONCENTRÉS DE NETTOYANT POUR LE VERRE 38300 3M(MC)

|   |  |
|---|--|
| Limites d'explosivité (LSI)               | <i>Pas de données disponibles</i>                                    |
| pression de vapeur                        | $\leq 186\,158,4$ Pa [ @ 55 °C ]                                     |
| Densité de vapeur                         | <i>Pas de données disponibles</i>                                    |
| Densité                                   | 0,82 g/ml  |
| Densité relative                          | 0,82 [Ref Std:Eau=1]   |
| Hydrosolubilité :                         | Totale   |
| Solubilité (non-eau)                      | <i>Pas de données disponibles</i>                                    |
| Coefficient de partage : n-octanol/eau    | <i>Pas de données disponibles</i>                                    |
| Température d'inflammation spontanée      | <i>Pas de données disponibles</i>                                    |
| Température de décomposition              | <i>Pas de données disponibles</i>                                    |
| Viscosité :                               | 1 - 10 mPa-s   |
| Masse moléculaire                         | <i>Pas de données disponibles</i>                                    |
| Composés Organiques Volatils              | 492 g/l [Méthode de test:Calculé selon le règlement 443.1 de SCAQMD] |
| Composés Organiques Volatils              | 60 % en poids [Méthode de test:calculé selon CARB title2]            |
| Pourcentage de matières volatiles         | 100 % en poids   |
| COV (moins l'eau et les solvants exempts) | 842 g/l [Méthode de test:Calculé selon le règlement 443.1 de SCAQMD] |

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

### 10.4 Condition à éviter

Étincelles et/ou flammes  
Chaleur

### 10.5 matériaux incompatibles

Aucun connu.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

#### Substance

Aucun connu.

#### Condition

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

## SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

## 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

### Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

#### Inhalation :

Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

#### Contact avec la peau :

Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursoufflures, démangeaisons et dessèchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur

#### En cas de contact avec les yeux :

Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

#### Ingestion :

Peut être nocif si avalé. Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

#### Autres effets de santé:

#### Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:

Dépression du système nerveux central : Signes et symptômes probables : maux de tête, étourdissements, somnolence, incoordination, nausées, temps de réaction lent, troubles de l'élocution, vertiges et perte de conscience.

#### Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

#### Toxicité aiguë

| Nom             | Voie                           | Espèces       | Valeur   |
|-----------------|--------------------------------|---------------|--|
| Produit général | Inhalation - Vapeur(4 h)       |               | Pas de données disponibles. Calculé ETA>50 mg/l            |
| Produit général | Ingestion                      |               | Pas de données disponibles. Calculé ETA2 000 - 5 000 mg/kg |
| Acétone         | Dermale                        | Lapin         | LD50 > 15 688 mg/kg  |
| Acétone         | Inhalation - Vapeur (4 heures) | Rat           | LC50 76 mg/l   |
| Acétone         | Ingestion                      | Rat           | LD50 5 800 mg/kg   |
| 2-BUTOXYETHANOL | Dermale                        | Cochon d'Inde | LD50 > 2 000 mg/kg   |
| 2-BUTOXYETHANOL | Inhalation - Vapeur (4 heures) | Cochon d'Inde | LC50 > 2,6 mg/l  |
| 2-BUTOXYETHANOL | Ingestion                      | Cochon d'Inde | LD50 1 414 mg/kg   |
| 2-Propanol      | Dermale                        | Lapin         | LD50 12 870 mg/kg  |
| 2-Propanol      | Inhalation - Vapeur (4 heures) | Rat           | LC50 72,6 mg/l   |
| 2-Propanol      | Ingestion                      | Rat           | LD50 4 710 mg/kg   |

ETA = estimation de la toxicité aiguë

**CONCENTRÉS DE NETTOYANT POUR LE VERRE 38300 3M(MC)****Corrosion/irritation cutanée**

| Nom             | Espèces                    | Valeur                          |
|-----------------|----------------------------|---------------------------------|
| Acétone         | Mouris                     | Irritation minimale.            |
| 2-BUTOXYETHANOL | Lapin                      | Irritant                        |
| 2-Propanol      | Multiple espèces animales. | Aucune irritation significative |

**Blessures graves aux yeux/Irritation**

| Nom             | Espèces | Valeur         |
|-----------------|---------|----------------|
| Acétone         | Lapin   | Irritant grave |
| 2-BUTOXYETHANOL | Lapin   | Irritant grave |
| 2-Propanol      | Lapin   | Irritant grave |

**Sensibilisation de la peau**

| Nom             | Espèces       | Valeur        |
|-----------------|---------------|---------------|
| 2-BUTOXYETHANOL | Cochon d'Inde | Non classifié |
| 2-Propanol      | Cochon d'Inde | Non classifié |

**Sensibilisation respiratoire**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Mutagenicité des cellules germinales**

| Nom             | Voie     | Valeur  |
|-----------------|----------|---|
| Acétone         | In vivo  | N'est pas mutagène  |
| Acétone         | In Vitro | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |
| 2-BUTOXYETHANOL | In Vitro | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |
| 2-Propanol      | In Vitro | N'est pas mutagène  |
| 2-Propanol      | In vivo  | N'est pas mutagène  |

**Cancérogénicité :**

| Nom             | Voie         | Espèces                   | Valeur  |
|-----------------|--------------|---------------------------|---|
| Acétone         | Non spécifié | Multiple espèces animales | Non-cancérogène   |
| 2-BUTOXYETHANOL | Inhalation   | Multiple espèces animales | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |
| 2-Propanol      | Inhalation   | Rat                       | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |

**Effets toxiques sur la reproduction****Effets sur la reproduction et/ou le développement**

| Nom     | Voie      | Valeur                                       | Espèces | Résultat de l'essai                             | Durée d'exposition |
|---------|-----------|--|---------|---|--------------------|
| Acétone | Ingestion | Non classifié pour la reproduction masculine | Rat     | Niveau sans effet nocif observé 1 700 mg/kg/day | 13 semaines        |

**CONCENTRÉS DE NETTOYANT POUR LE VERRE 38300 3M(MC)**

|                 |            |                                     |                            |   |                        |
|-----------------|------------|-------------------------------------|----------------------------|---|------------------------|
| Acétone         | Inhalation | Non classifié pour la développement | Rat                        | Niveau sans effet nocif observé 5,2 mg/l        | pendant l'organogénèse |
| 2-BUTOXYETHANOL | Dermale    | Non classifié pour la développement | Rat                        | Niveau sans effet nocif observé 1 760 mg/kg/day | pendant la grossesse   |
| 2-BUTOXYETHANOL | Ingestion  | Non classifié pour la développement | Rat                        | Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg/day   | pendant l'organogénèse |
| 2-BUTOXYETHANOL | Inhalation | Non classifié pour la développement | Multiple espèces animales. | Niveau sans effet nocif observé 0,48 mg/l       | pendant l'organogénèse |
| 2-Propanol      | Ingestion  | Non classifié pour la développement | Rat                        | Niveau sans effet nocif observé 400 mg/kg/day   | pendant l'organogénèse |
| 2-Propanol      | Inhalation | Non classifié pour la développement | Rat                        | LOAEL 9 mg/l                                    | pendant la grossesse   |

**Organe(s) cible(s)**

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

| Nom             | Voie       | Organe(s) cible(s)                    | Valeur  | Espèces                    | Résultat de l'essai                            | Durée d'exposition          |
|-----------------|------------|---------------------------------------|---|----------------------------|--|-----------------------------|
| Acétone         | Inhalation | dépression du système nerveux central | Peut provoquer somnolence ou vertiges   | Humain                     | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible |                             |
| Acétone         | Inhalation | irritation respiratoires              | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Humain                     | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible |                             |
| Acétone         | Inhalation | système immunitaire                   | Non classifié   | Humain                     | Niveau sans effet nocif observé 1,19 mg/l      | 6 heures                    |
| Acétone         | Inhalation | foie                                  | Non classifié   | Cochon d'Inde              | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible |                             |
| Acétone         | Ingestion  | dépression du système nerveux central | Peut provoquer somnolence ou vertiges   | Humain                     | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | empoisonnement et / ou abus |
| 2-BUTOXYETHANOL | Dermale    | Système endocrinien                   | Non classifié   | Lapin                      | Niveau sans effet nocif observé 902 mg/kg      | 6 heures                    |
| 2-BUTOXYETHANOL | Dermale    | foie                                  | Non classifié   | Lapin                      | LOAEL 72 mg/kg                                 | pas disponible              |
| 2-BUTOXYETHANOL | Dermale    | rénale et / ou de la vessie           | Non classifié   | Lapin                      | LOAEL 451 mg/kg                                | 6 heures                    |
| 2-BUTOXYETHANOL | Dermale    | sang                                  | Non classifié   | Multiple espèces animales. | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible |                             |
| 2-BUTOXYETHANOL | Inhalation | dépression du système nerveux central | Peut provoquer somnolence ou vertiges   | Humain                     | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible |                             |
| 2-BUTOXYETHANOL | Inhalation | irritation respiratoires              | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier                     | Humain                     | Niveau sans effet nocif observé Pas            |                             |

**CONCENTRÉS DE NETTOYANT POUR LE VERRE 38300 3M(MC)**

|                 |            |                                       |   |                            |  |                             |
|-----------------|------------|---------------------------------------|---|----------------------------|--|-----------------------------|
|                 |            |                                       | une classification.   |                            | disponible                                     |                             |
| 2-BUTOXYETHANOL | Inhalation | sang                                  | Non classifié   | Multiple espèces animales. | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible |                             |
| 2-BUTOXYETHANOL | Ingestion  | dépression du système nerveux central | Peut provoquer somnolence ou vertiges   | Jugement professionnel     | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible |                             |
| 2-BUTOXYETHANOL | Ingestion  | sang                                  | Non classifié   | Multiple espèces animales. | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible |                             |
| 2-BUTOXYETHANOL | Ingestion  | rénale et / ou de la vessie           | Non classifié   | Humain                     | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | empoisonnement et / ou abus |
| 2-Propanol      | Inhalation | dépression du système nerveux central | Peut provoquer somnolence ou vertiges   | Humain                     | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible |                             |
| 2-Propanol      | Inhalation | irritation respiratoires              | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Humain                     | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible |                             |
| 2-Propanol      | Inhalation | système auditif                       | Non classifié   | Cochon d'Inde              | Niveau sans effet nocif observé 13,4 mg/l      | 24 heures                   |
| 2-Propanol      | Ingestion  | dépression du système nerveux central | Peut provoquer somnolence ou vertiges   | Humain                     | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | empoisonnement et / ou abus |

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

| Nom     | Voie       | Organe(s) cible(s)          | Valeur        | Espèces       | Résultat de l'essai                             | Durée d'exposition |
|---------|------------|-----------------------------|---------------|---------------|---|--------------------|
| Acétone | Dermale    | yeux                        | Non classifié | Cochon d'Inde | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible  | 3 semaines         |
| Acétone | Inhalation | système vasculaire          | Non classifié | Humain        | Niveau sans effet nocif observé 3 mg/l          | 6 semaines         |
| Acétone | Inhalation | système immunitaire         | Non classifié | Humain        | Niveau sans effet nocif observé 1,19 mg/l       | 6 jours            |
| Acétone | Inhalation | rénale et / ou de la vessie | Non classifié | Cochon d'Inde | Niveau sans effet nocif observé 119 mg/l        | pas disponible     |
| Acétone | Inhalation | cœur   foie                 | Non classifié | Rat           | Niveau sans effet nocif observé 45 mg/l         | 8 semaines         |
| Acétone | Ingestion  | rénale et / ou de la vessie | Non classifié | Rat           | Niveau sans effet nocif observé 900 mg/kg/day   | 13 semaines        |
| Acétone | Ingestion  | cœur                        | Non classifié | Rat           | Niveau sans effet nocif observé 2 500 mg/kg/day | 13 semaines        |
| Acétone | Ingestion  | système vasculaire          | Non classifié | Rat           | Niveau sans effet nocif observé 200             | 13 semaines        |

**CONCENTRÉS DE NETTOYANT POUR LE VERRE 38300 3M(MC)**

|                 |            |   |               |                            | mg/kg/day  |                |
|-----------------|------------|---|---------------|----------------------------|--|----------------|
| Acétone         | Ingestion  | foie  | Non classifié | Mouris                     | Niveau sans effet nocif observé 3 896 mg/kg/day  | 14 jours       |
| Acétone         | Ingestion  | yeux  | Non classifié | Rat                        | Niveau sans effet nocif observé 3 400 mg/kg/day  | 13 semaines    |
| Acétone         | Ingestion  | système respiratoire                                      | Non classifié | Rat                        | Niveau sans effet nocif observé 2 500 mg/kg/day  | 13 semaines    |
| Acétone         | Ingestion  | muscles   | Non classifié | Rat                        | Niveau sans effet nocif observé 2 500 mg/kg      | 13 semaines    |
| Acétone         | Ingestion  | la peau   des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux | Non classifié | Mouris                     | Niveau sans effet nocif observé 11 298 mg/kg/day | 13 semaines    |
| 2-BUTOXYETHANOL | Dermale    | sang  | Non classifié | Multiple espèces animales. | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible   | pas disponible |
| 2-BUTOXYETHANOL | Dermale    | Système endocrinien                                       | Non classifié | Lapin                      | Niveau sans effet nocif observé 150 mg/kg/day    | 90 jours       |
| 2-BUTOXYETHANOL | Inhalation | foie  | Non classifié | Rat                        | Niveau sans effet nocif observé 2,4 mg/l         | 14 semaines    |
| 2-BUTOXYETHANOL | Inhalation | rénale et / ou de la vessie                               | Non classifié | Rat                        | Niveau sans effet nocif observé 0,15 mg/l        | 14 semaines    |
| 2-BUTOXYETHANOL | Inhalation | sang  | Non classifié | Rat                        | LOAEL 0,15 mg/l                                  | 6 mois         |
| 2-BUTOXYETHANOL | Inhalation | Système endocrinien                                       | Non classifié | Chien                      | LOAEL 1,9 mg/l                                   | 8 jours        |
| 2-BUTOXYETHANOL | Ingestion  | sang  | Non classifié | Rat                        | LOAEL 69 mg/kg/day                               | 13 semaines    |
| 2-BUTOXYETHANOL | Ingestion  | rénale et / ou de la vessie                               | Non classifié | Multiple espèces animales. | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible   | pas disponible |
| 2-Propanol      | Inhalation | rénale et / ou de la vessie                               | Non classifié | Rat                        | Niveau sans effet nocif observé 12,3 mg/l        | 24 mois        |
| 2-Propanol      | Inhalation | Système nerveux   | Non classifié | Rat                        | Niveau sans effet nocif observé 12 mg/l          | 13 semaines    |
| 2-Propanol      | Ingestion  | rénale et / ou de la vessie                               | Non classifié | Rat                        | Niveau sans effet nocif observé 400 mg/kg/day    | 12 semaines    |

**Risque d'aspiration**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Veillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.**

## SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

## SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

## SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

## SECTION 15 : Renseignements réglementaires

### 15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Statut des inventaires

Tous les ingrédients chimiques de ce produit sont listés sur l'Inventaire Européen des Substances Chimiques Existantes (EINECS) ou sont des polymères exemptés dont les monomères figurent sur l'inventaire EINECS. Contacter 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Philippines RA 6969 exigences. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques. Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC. Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notifiatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

#### Renseignements sur le secret commercial :

| Numéro au registre du | Date d'enregistrement: | État de la demande: | Date de la Décision: |
|-----------------------|------------------------|---------------------|----------------------|
| CCRMD                 |                        |                     |                      |
| TBD                   |                        |                     |                      |

## SECTION 16 : Autres renseignements

#### Classement des risques par la NFPA

Santé: 2 Inflammabilité: 3 Instabilité : 0 Risques particuliers : Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

**CONCENTRÉS DE NETTOYANT POUR LE VERRE 38300 3M(MC)**

|                             |            |                                       |            |
|-----------------------------|------------|---------------------------------------|------------|
| <b>Groupe de document :</b> | 08-2999-4  | <b>Numéro de la version :</b>         | 12.00      |
| <b>Date de parution :</b>   | 2018/09/20 | <b>Remplace la version datée de :</b> | 2018/02/20 |

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, STATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

**Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur [www.3m.ca](http://www.3m.ca)**